

Table des matières

Le billet du président	3
Indications et règles de conduite pour l'usage de l'autocollant IPA	4
Nouveautés 2016 autocollant IPA	5
Agenda IPA VAUD 2015	6
Membres IPA Suisse 2015	7
Local IPA à Chexbres	8 / 9
Assemblée générale 2015	10
Procès-verbal de l'assemblée générale 2014	11 / 17
Sortie de printemps 2014 / 2015	18 / 19
Paintball 2014 / 2015	20 / 21
Swin-Golf 2014 / 2015	22 / 23
Fire Games 2014 / 2015	24 / 25
Fa-Si-La 2014 / 2015	26 / 27
Vêtements et gadgets	28
Apéritif des retraités	29
Soirée choucroute 2014 / 2015	30 / 31
Un brin d'histoire...	32
Hymne de l'IPA	34
Le comité	35
Rabais IPA	36 / 37

Le billet du président

Chers amis IPA ,

Une année de plus vient de s'écouler avec son lot d'activités sportives et culturelles. Ces dernières sont relatées dans la brochure et je ne vais pas m'attarder sur celles-ci. Je relèverais la mise à jour du site internet dans le but de mieux vous servir.

L'automne dernier, nous avons lancé une nouvelle soirée récréative intitulée «Fa-Si-la». Le repas est agrémenté d'un jeu interactif. Cette soirée a accueilli plus de 130 personnes. Le succès qui en est ressortie nous invite à relancer l'édition, cette année. Les principales manifestations sportives ont été supervisées par notre vice-président.

L'ACI s'est manifestée suite aux informations reçues dans le cadre de l'ex commission de recherche pour l'achat d'un bien immobilier. Ils ont statué sur notre société et nous sommes contraints de payer des impôts. Dès lors, nous sommes à jour actuellement et nous remplissons une déclaration d'impôt annuelle. Nous avons été taxés sur les 5 dernières années, sur le capital et la fortune.

La seconde partie de l'année a été un peu récréative. Nous avons reçus des membres étrangers de passage dans notre pays. Ils ont été reçus dans notre local, à Chexbres, lequel est ouvert chaque 1er jeudi du mois sauf en janvier et en août.

Pour ce qui est de la Commission nationale, nous avançons dans les travaux. Plusieurs règlements ont été mis au goût du jour. Le chantier statut est revisité, vu que les statuts internationaux ont quelque peu changé. Ils seront adaptés dans le nouveau statut suisse, lequel aura des répercussions sur nos statuts.

Plusieurs nouveaux règlements verront le jour, concernant les macarons, la communication et la création d'une Commission permanente de recours. Il est intéressant de relever que l'ambiance qui règne au sein de cette commission est saine et que, pour une fois, nous ne ressentons pas les différences régionales et linguistiques.

Je vous présente mes meilleurs vœux. Que l'an nouveau soit pour vous et tous les vôtres, synonyme d'excellence, d'amitiés, de santé, et qu'ainsi chaque jour offre son bonheur.

Servo per amikeco

Michel Riesen, président

Indications et règles de conduite pour l'usage de l'autocollant IPA

1. L'autocollant constitue l'emblème officiel de l'International Police Association (IPA)
2. L'autocollant n'est délivré qu'aux membres de l'IPA Vaud exclusivement.
3. L'autocollant indique que le détenteur du véhicule est membre de l'IPA.
4. L'autocollant ne peut être apposé que sur les véhicules enregistrés au nom d'un membre IPA Vaud.
5. L'autocollant peut, selon les cas, être apposé sur le véhicule du conjoint d'un membre IPA Vaud.
6. L'autocollant ne peut être transmis ou abandonné à de tierces personnes, afin d'éviter, dans certaines circonstances, de nuire à la renommée de l'IPA.
7. L'autocollant doit être restitué à la section cantonale lors d'un renvoi ou d'une démission.
8. **L'autocollant doit impérativement être enlevé avant la vente ou la destruction du véhicule (voir chiffre 6).**
9. **Pour obtenir un autocollant en remplacement d'un dit usé ou endommagé, il y a lieu de renvoyer l'ancien, accompagné d'un justificatif de paiement de 10 fr.** (formulaire de commande sur notre site internet)



Nouveautés 2016

- Nouvelles règles d'utilisation du macaron au niveau national.
- L'autocollant sera annuel avec un filigrane de l'année en cours.
- Il sera envoyé chaque année avec la carte de membre.

Agenda IPA VAUD 2015

Manifestations prévues

- **Assemblée générale IPA Vaud** 27 mars 2015 à 19h00
Centre Blécherette au Mont / Lausanne
- **Assemblée des délégués** 17 / 18 avril 2015
Genève
- **Sortie de printemps**
Europa Park 30 mai 2015
à Rust/ Allemagne
- **Sortie d'été**
Paintball 13 juin 2015
à Evolène/ VS
Swin-Golf 4 juillet 2015
à Lavigny/ VD
Fire Games 22 août 2015
à Versoix/ GE
- **Soirée Fa-Si-La** 3 octobre 2015
Grande salle de Cugy /VD (Maison villageoise)
- **Apéritif des retraités** 30 octobre 2015
Local IPA à Chexbres /VD
- **Soirée choucroute** 14 novembre 2015
Grande salle de Bioley-Orjulaz /VD



Nos manifestations, comme celles auxquelles nous participerons avec nos régions voisines, seront régulièrement publiées sur notre site internet

www.ipavaud.ch

Membres IPA Suisse 2015



Région	31.12.2013	31.12.2014	Augmentation	Délégués
Zürich	2150	2176	26	22
Genève	1908	1973	65	20
Vaud	1816	1816	0	18
Suisse Orientale	1773	1816	43	19
Tessin	1511	1533	22	16
Berne	1229	1237	8	13
Neuchâtel-Jura-Jura bernois	1167	1173	6	12
Argovie	1019	1049	30	11
Valais	886	908	22	10
Bâle-Ville et Bâle-campagne	723	734	11	8
Suisse Centrale	541	569	28	6
Soleure	568	568	0	6
Fribourg	503	518	15	6
Bienne et environs	339	335	-4	4
Total toutes régions	16'133	16'405	272	172

Local IPA à Chexbres

Anniversaires, soupers, réunions diverses... notre local de Chexbres est à louer !

Equipement :

- Vaisselle (couverts, assiettes, verres) pour 30 personnes
- Deux plaques de cuisson
- Frigo et cave à vin
- Plonge
- WC
- Chaîne Hifi, lecteur CD, radio

Diverses boissons (vin, bières, sodas) sont à disposition sur place (prix en sus).

Tarif pour la journée/soirée :

- 150 fr. boissons non comprise (y compris 50 fr. de dépôt)



Pour réserver le local, adressez-vous à Michel Riesen, président à :
michel.riesen@ipavaud.ch ou par tél au 079 446 65 74.

Date

**Ouverture mensuel aux membres
le premier jeudi du mois
par le comité**

5 février 2015 de 19h00 à 23h00

Michel Riesen

5 mars 2015 de 19h00 à 23h00

Nicolas Roth

2 avril 2015 de 19h00 à 23h00

Bertrand Cornamusaz

7 mai 2015 de 19h00 à 23h00

Fabienne Neuhaus

4 juin 2015 à 19h00 à 23h00

Patrick Bobard

2 juillet 2015 à 19h00 à 23h00

Gaël Caillet-Bois

3 septembre 2015 à 19h00 à 23h00

Alexandre de Vevey

1 octobre 2015 à 19h00 à 23h00

Marjorie Zumkeller

5 novembre 2015 à 19h00 à 23h00

Christian Juriens

3 décembre 2015 à 19h00 à 23h00

Richard Chambettaz



Ch. du Chauderon - 1071 Chexbres

Assemblée générale 2015

Vendredi 27 mars 2015 à 19h00

Les membres de l'IPA Région Vaud sont invités à participer à l'assemblée générale qui se tiendra au Centre Blécherette, salle de l'Oeuf au Mont /Lausanne.

1. Ouverture de l'assemblée et signature de la liste des présences
2. Nomination des scrutateurs
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du PV de l'AG du 28.03.2014
5. Rapport du Président
6. Admissions / Démissions
7. Rapport du Trésorier
8. Rapport des vérificateurs de comptes
9. Approbation et validation des comptes 2014
10. Élection des vérificateurs de comptes
11. Cotisations 2016
12. Élection du comité
13. Élection du Président
14. Membres d'honneur, honoraires
15. Divers et propositions individuelles
16. Fin de l'assemblée et repas

Les propositions individuelles doivent parvenir au comité avant le 2 mars 2015.

Pour des raisons d'organisation, les membres intéressés sont priés de compléter le bulletin d'inscription ci-dessous et de le retourner jusqu'au 9 mars 2015.

Aucune inscription possible sur place.

BULLETIN D'INSCRIPTION

pour le repas pris au terme de l'assemblée générale, le 27 mars 2015 à 21h, au Restaurant du CB, au Mont-sur-Lausanne.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ NP/Localité : _____

Date : _____ Signature : _____

Inscription à faire parvenir jusqu'au 9 mars 2015, dernier délai, à :IPA Région Vaud, case postale 135, CH-1071 CHEXBRES ou par mail à : michel.riesen@ipavaud.ch

Procès-verbal de l'assemblée générale 2014

Ouverture de l'Assemblée Générale

Michel Riesen, Président, salue l'assemblée et fait circuler la liste des présences. L'assemblée entonne l'hymne IPA, devant la bannière.

Nomination des scrutateurs

MM. Claude Duruz et Vincent Toutain sont désignés comme scrutateurs pour l'assemblée.

Ordre du jour

Michel Riesen lit l'ordre du jour, lequel est accepté à l'unanimité.

PV Assemblée Générale 2013

Le PV de l'AG 2013 est accepté à l'unanimité et n'apporte aucun commentaire.

Rapport du président

Michel Riesen informe l'assemblée qu'un effort particulier a été fourni pour la commission nationale. En effet, lors de l'assemblée des présidents, Michel a pris la présidence de cette commission. Celle-ci s'est réunie en février et a traité divers sujets, notamment la revue IPA. Michel souhaite s'investir pour cette mission, mais il est las de subir les attaques gratuites et méchantes émanant de certains de nos membres. Son rapport n'apporte aucune question ou remarque.

Admissions/ démissions/ membres honoraires

Patrick Bobard, caissier, prend la parole. Il annonce 48 admissions, 20 démissions (ou transferts de régions) et 7 décès pour 2013. L'assemblée accepte les nouveaux membres.

Notre président demande à l'assemblée une minute de silence pour nos membres décédés.

Rapport du trésorier

Patrick Bobard annonce une perte de *** fr. pour l'exercice 2013. Il explique que la sortie des familles à Europa-Park, ainsi que la rencontre internationale des jeunes ont coûté cher.

Rapports des vérificateurs de comptes

MM. Reynold Udry, Pierre Duc et Mme Manuela Mammarella se sont rencontrés le 26.03.2014, avec notre caissier Patrick Bobard. Les comptes sont considérés comme parfaitement clairs et bien tenus. La commission invite l'assemblée à les accepter.

Election des vérificateurs de comptes

M. Reynold Udry est au terme de son mandat. Michel Riesen le remercie et l'informe qu'un flacon est à sa disposition au local.

Pour l'exercice 2014, nous devons remplacer M. Reynold Udry. Michel Riesen propose Natacha Gaudard, qui est acceptée à l'unanimité.

Cotisations 2015

Le comité propose de maintenir la cotisation annuelle à *** fr., ce qui est accepté à l'unanimité.

Local IPA

Michel Riesen informe l'assemblée que suite à une dénonciation auprès de l'administration cantonale des impôts, nous sommes actuellement en conformité. Ce service nous a toutefois informés qu'il y aurait des pénalités.

Michel passe ensuite la parole à notre membre Raymond Guillaume, responsable de la commission de recherche pour l'achat d'un bien immobilier, nommée par l'AG 2013. Celui-ci a préalablement distribué un dossier à l'assemblée (rapport de la commission «achat d'un local IPA») et lit la première page de ce document :

Chers membres et amis IPA, au nom de la commission «Achat local IPA», ce n'est pas avec la joie au cœur que je prends la parole ce soir. Vous allez en découvrir les raisons à la fin de l'exposé. Lan dernier, lors de notre assemblée générale, les membres présents ont donné mandat à une commission pour étudier et présenter un projet d'achat d'un local. En effet, actuellement le prix de location de notre local est cher au vu de l'usage qu'il en est fait. Etant l'initiateur de cette idée, j'ai été désigné et chargé de composer une commission de 7 membres. Sans attendre, je me suis mis à la recherche de personnes dévouées disponibles et évidemment pleines de bonne volonté. Après les nombreuses années passées au comité, entouré de collègues compétents, j'ai contacté des anciens membres du bureau que je connaissais fort bien et dont les qualités de travail ne sont plus à démontrer. Rapidement, Henri Udry, Robert Trachsel et André Badel ont, à ma grande satisfaction, répondu présents. Un grand merci à eux. Nombreux d'entre nous, d'entre vous, connaissent bien M. Jean-Charles Deiro, tant par son soutien à l'IPA depuis de nombreuses années, que professionnellement, car plusieurs policiers ont fait appel à lui pour l'étude de dossiers immobiliers. Je crois pouvoir le dire, avec satisfaction. De ce fait, avoir Jean-Charles à nos côtés revêtait un appui sérieux dans l'avancement de nos dossiers. Dès ce moment, nous étions 5 et nous devons pour compléter l'effectif de notre commission, s'adjoindre de 2 membres du comité. Une demande dans ce sens a été adressée à notre président. Fabienne Neuhaus et Eric Chambettaz ont été désignés pour nous rejoindre.»

M. Guillaume explique ensuite avoir proposé au comité, en juillet 2013, un local correspondant parfaitement aux besoins de nos membres. Le comité a refusé ce projet, en invoquant le fait que cette commission était allée trop vite en besogne, d'autant plus que le bail du local avait été reconduit en 2012, pour 5 ans. Voici les conclusions du rapport distribué par M. Guillaume :

Les membres hors comité de la commission sont très surpris d'une telle attitude de la part du comité IPA Vaud. En effet, ils s'étonnent des décisions prises par ce dernier, ceci d'autant plus que le représentant de celui-ci, qui a participé à toutes

les séances, était favorable aux projets en question. Ils constatent que le comité IPA Vaud n'a pas respecté le mandat confié à la commission lors de l'assemblée générale du 22.03.2013 et qu'il est surprenant qu'il ait admis de créer une telle commission alors qu'il avait reconduit, en 2012, le bail concernant le local de Chexbres... pour 5 ans.

M. Guillaume précise qu'en achetant le local proposé, une économie de quelque *** fr. par mois aurait été possible pour l'IPA Vaud. Suite de la conclusion :

Il est navrant de constater que les nouveaux statuts ne précisent pas quelles sont les vraies compétences de l'assemblée générale (...). La question se pose de savoir quelles sont les compétences de l'assemblée générale car il n'est nullement fait mention des compétences réelles de celle-ci. En effet, l'assemblée générale a le devoir de trancher toutes les questions importantes, notamment le droit de regard et de décisions sur la gestion financière et administrative de notre association. Au vu des statuts actuels, l'assemblée générale est compétente uniquement pour la nomination de membres d'honneur ou honoraires !!!! Ce qui est inadmissible. En conséquence, nous demandons que les statuts soient modifiés afin d'être conformes à la législation suisse en la matière, ce qui n'est pas le cas actuellement. De plus, les membres hors comité de la commission sont surpris et déçus de la dissolution, par le comité, de cette dernière qui, au vu de la situation, n'a pas pu poursuivre ses études en toute quiétude, afin de trouver une bonne solution pour le local IPA Vaud. Dans ce cas particulier, la devise «Servo per amikeco» a été bafouée, ce qui est fort regrettable.

M. Guillaume reproche au comité de s'être moqué de la commission en la dissolvant. Il ajoute encore que suite à cette dissolution, Fabienne Neuhaus et Eric Chambettaz ont refusé de participer aux séances de la commission, notamment pour répondre à leurs questions, dont plusieurs sont restées sans réponse. Pour les 5 membres de la commission, la mission qui leur avait été confiée a été remplie.

M. André Badel prend la parole à son tour. Il déclare que lorsque les membres de la commission étaient à la présidence de l'IPA Vaud, ils ne cherchaient pas à acheter un local. Là, les différents contacts (gérance, banque) leur ont suggéré de se renseigner sur les éventuelles retombées fiscales d'un tel achat. Il ajoute que cela n'aurait pas coûté trop cher en impôts. Il se demande de quel droit le comité a pu prendre la décision de dissoudre la commission, alors qu'elle avait été nommée par l'assemblée générale. M. Raymond Guillaume remercie ses collègues de la commission pour leur travail.

Michel Riesen remercie M. Guillaume pour ces informations, mais relève quelques inexactitudes. Il rappelle les buts de notre association et indique que le comité est nommé par l'assemblée générale. Il doit veiller à ce que tout fonctionne bien et protéger les intérêts de l'association. Il précise que très peu de gens connaissent M. Jean-Charles Deiro et que le comité avait précisé que la commission devait être composée de membres IPA Vaud. Michel Riesen a demandé à Fabienne Neuhaus, un rapport concernant cette commission. Cette dernière, excusée pour l'assemblée générale, a remis une synthèse à notre président, qui en donne lecture : «

Synthèse concernant l'examen de la faisabilité d'achat d'un local par l'IPA section Vaud

Lors de l'assemblée générale du 22 mars 2013, le mandat a été donné à une commission formée par Raymond Guillaume de faire une étude concernant l'achat d'un bien immobilier par la section Vaud de l'IPA. Charge à cette commission de présenter ses recherches lors de l'assemblée générale de ce jour.

La commission, formée de Raymond Guillaume, d'André Badel, de Robert Trachsel, de Henri Uldry, membres de l'IPA Vaud, de Jean-Charles Deiro, oeuvrant dans

le secteur immobilier, d'Eric Chambettaz et de Fabienne Neuhaus, membres du comité et ayant le rôle de représenter ledit comité, s'est réunie pour la première fois le 15 mai 2013. Ont suivi trois séances, les 13 juin, 3 juillet et 24 juillet 2013 au cours desquelles ont été discutés les points suivants :

- Montant disponible ?
- Surface et équipement souhaité ?
- Type de local (construction, rachat) et/ou possibilité d'un partenariat avec une entreprise ?
- 50% de fonds propres nécessaires ?
- Les statuts de société à but non lucratif serait-il remis en question par l'achat d'un bien immobilier ?

Lors de la séance de Commission du 13 juin 2013, a été abordée la question de faire paraître une annonce de recherche de local dans les journaux. Par la suite, le 23 juin 2013, j'ai demandé de repousser la parution de cette annonce à l'automne. Ceci parce que les vacances d'été ne sont pas le moment le plus propice et le plus efficace en raison du fort taux d'absence en cette période de l'année et parce que je souhaitais informer le comité IPA Vaud de ce qui avait été fait jusque là, lors de la séance de comité du mois de juillet 2013. Raymond Guillaume n'a pas tenu compte de cette remarque et l'annonce est parue dans le journal 24Heures, en dates du 6 juin et du 3 juillet.

Lors de la séance de Commission du 24 juillet 2013, il a été décidé de présenter au comité IPA Vaud deux offres aux coûts respectifs de *** fr. (pour 100 m² au plancher avec possibilité de mezzanine) et de *** fr. (pour 100 m²). Le délai pour prendre une décision à ce sujet était de 15 jours.

Lors de notre séance de comité du 25 juillet 2013, nous avons examiné les points suivants :

- Vu le délai imparti pour prendre une décision au sujet de cet achat, soit deux semaines, est-il dans l'intérêt de notre association de convoquer une assemblée générale extraordinaire dans l'urgence durant une période où peu de gens seraient/pourraient être présents ?
- Le bail à loyer du local de Chexbres a été renouvelé tacitement en 2012 pour 5 ans.
- Le local a une occupation d'environ 150 personnes à l'année. Un tel investissement est-il pertinent ?
- Que souhaitons-nous pour notre association ? Immobiliser la quasi-totalité des liquidités dans un bien immobilier ou en faire une association vivante en investissant une part des liquidités disponibles dans des activités ouvertes à tous nos membres ?

Des discussions qui ont suivi, il a été décidé à l'unanimité des membres du comité présents le 25 juillet 2013, de refuser cette proposition d'achat.

Raymond Guillaume a été informé de cette décision par téléphone le soir-même et par e-mail le lendemain. Il a été informé par courrier des raisons de ce refus, de la dissolution de la commission et du fait que les démarches et recherches effectuées seraient présentées lors de la prochaine assemblée générale.

Au mois de novembre 2013, Raymond Guillaume a demandé par courrier au co-

mité de faire figurer à l'ordre du jour de cette assemblée, le rapport de la commission d'étude pour l'achat d'un local. Par un courrier ultérieur, il a refusé de faire parvenir, en vue de l'assemblée générale, ledit rapport au comité.

Il est à relever que lors des recherches effectuées pour connaître le sort d'une société à but non lucratif en cas d'achat immobilier, il est ressorti que tout société est assujettie à l'impôt. Le comité s'est alors aperçu que depuis sa fondation, la section Vaud de l'IPA n'a pas rempli ses obligations à ce sujet. La situation est en cours de régularisation auprès de l'office d'impôt des personnes morales du canton de Vaud.

Pour les représentants du comité : Fabienne Neuhaus

Michel Riesen donne ensuite la parole à Eric Chambettaz, qui abonde dans le sens de Fabienne Neuhaus. Il relève que le coût d'achat est brut, sans les installations (carrelage, meubles, sanitaires). De plus, ce local se situe dans une zone industrielle et la commune du Mont-sur-Lausanne pourrait interdire d'en faire un tel usage.

Michel Riesen explique que le comité a eu peur de la vitesse avec laquelle la commission a agi. En effet, nous nous sommes soudain retrouvés à devoir prendre une décision d'achat dans un délai de 15 jours, ce qui nous a amenés à dissoudre la commission. Cette dernière a, selon le comité, outrepassé ses compétences. Nous avons agi de la sorte afin de stopper toutes les démarches de la commission, ceci par mesure de sauvegarde des intérêts de l'IPA Vaud. Notre président relève que M. Raymond Guillaume a refusé de nous transmettre son rapport à l'avance. M. Henri Uldry prend la parole. C'est lui qui est allé à la BCV, dans le but d'obtenir des informations quant à un achat immobilier. Il déclare qu'ils n'avaient pas à informer notre président de l'avancée de leurs recherches, d'autant plus que Fabienne Neuhaus et Eric Chambettaz étaient présents aux séances de la commission. Ils avaient besoin d'éléments, afin de pouvoir constituer un dossier et n'accepte pas que le comité dise qu'ils ont outrepassé leurs compétences. Michel Riesen remercie M. Uldry pour son intervention.

M. Michel Deppen prend la parole. Il a l'impression d'assister à une gueguerre de chefs et est étonné que le comité ait empêché les membres de la commission de continuer leurs recherches.

Est-ce que les statuts de notre association le permettent ?

Mme Danièle Zumkeller prend la parole et se demande pourquoi ce sont toujours les mêmes membres qui attaquent le comité.

M. Raymond Guillaume relève que tous les membres de l'IPA Vaud sont des amis et qu'il n'a pas lancé cette commission pour poser des problèmes, mais pour améliorer les finances.

M. Olivier Perriraz prend la parole. Il déclare faire partie d'une autre association, laquelle paie son local beaucoup plus cher que *** fr./mois, avec une moins bonne situation. Il doute qu'il soit possible d'économiser *** fr./an en achetant un local.

M. Michel Müller fait remarquer à l'assemblée que sur les quelque 1'800 membres de l'IPA Vaud, seul environ 45 sont présents ce soir. Il se demande s'il est légal de prendre de telles décisions en étant si peu nombreux.

M. Gérard Truhan déclare qu'il en a ras-le-bol des attaques et des trublions. Il déclare que ces personnes peuvent demander leur adhésion dans une autre section IPA. Applaudissements de l'assemblée.

Michel Riesen reprend la parole. Il déclare que le comité n'est pas contre l'achat d'un local, mais indique que nous y renonçons, tant que les finances ne le permettent pas. Il demande à l'assemblée de bien vouloir voter. Cette décision est acceptée par 31 membres, 1 avis contraire et 12 abstentions.

Election du président

Michel Riesen se présente à nouveau pour l'année 2014, ce qui est accepté à l'unanimité.

Election du comité

Olivier Botteron et Eric Chambettaz démissionnent du comité. Michel Riesen donne lecture de la lettre envoyée par Olivier Botteron à ce sujet. Eric Chambettaz déclare qu'il reste à disposition du comité, notamment pour informer son successeur et terminer ce qu'il a commencé. Michel le remercie pour ses bons et loyaux services.

Michel Riesen propose MM. Nicolas Roth et Gaël Caillet-Bois pour occuper ces deux postes vacants au comité. Les candidatures de ces deux jeunes sont acceptées à l'unanimité par l'assemblée.

Le comité est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

Membres d'honneur, honoraires

Olivier Botteron et Eric Chambettaz sont proposés comme membre d'honneur, ce qui est accepté par la majorité de l'assemblée (1 avis contraire).

Michel Riesen appelle les membres honoraires. Un seul est présent, M. Pierre Grandjean.

Michel Deppen prend la parole. Il dit qu'il est possible que certains membres honoraires ne puissent pas se déplacer et demande s'il n'est pas envisageable que l'on envoie les diplômes par la poste à ces personnes.

Propositions du comité

Michel Riesen informe l'assemblée qu'un événement scandaleux est survenu à la soirée choucroute, puisque nos membres André Badel et Reynold Udry en sont venus aux mains, après qu'André Badel ait poussé l'épouse de Reynold Udry. Les membres du comité trouvent que ce n'est pas un comportement digne de l'IPA. Tous deux donnent leur version des faits, contradictoires et plusieurs membres de l'assemblée témoignent en faveur de Reynold Udry. M. Vincent Toutain prend la parole et regrette que MM. Badel et Udry lavent leur linge sale lors de l'assemblée générale.

Gustave Rollier indique qu'il a envoyé une lettre au comité le 14.02.2014, dans laquelle il disait regretter que les relations entre nos membres se dégradent. Il donne lecture de son courrier. Michel Riesen le remercie pour son intervention.

Le comité demande à l'assemblée générale de se positionner par rapport à l'exclusion de M. André Badel, suite à son comportement lors de la soirée choucroute.

Michel Riesen lui demande de se retirer en attendant la décision. M. Michel Müller intervient ensuite, en disant qu'il est difficile pour les membres présents de se positionner, puisqu'ils n'étaient pas tous là lors de la soirée choucroute. Au final, personne ne vote pour l'exclusion de M. Badel (28 abstentions). Ce dernier est prié de rejoindre l'assemblée.

Divers et propositions individuelles

Bertrand Cornamusaz présente notre nouveau site Internet à l'assemblée. Michel Riesen le remercie et mentionne que Bertrand a passé plus de 80 heures de son temps libre à travailler pour notre site.

Aucune proposition individuelle n'est parvenue au comité.

Levée de l'assemblée

Au nom du comité, Michel Riesen prend la parole. Il regrette que nos membres ne fassent pas plus honneur au «servo per amikeco» et souhaite que cela s'améliore.

Michel Riesen lit la liste des membres inscrits au repas qui suit l'assemblée.

L'Assemblée Générale est close à 2050.

*** Chiffres à disposition lors de l'assemblée 2014.

PROCHAINE ASSEMBLEE

Date et heure : 27.03.2015 à 19h00

Lieu : Centre Blécherette (CB), salle de l'Oeuf

La secrétaire : Marjorie Zumkeller

Sortie de printemps 2014

Samedi 17 mai 2014 pour la deuxième année, deux bus sont partis du CB à 0600 en direction d'Europa Park. Un grand merci aux participants pour cette merveilleuse journée ensoleillée passée ensemble.

L'objectif pour 2015 est d'avoir 3 bus et de proposer un arrêt à Estavayer pour prendre en charge les participants du nord vaudois, alors à vos agendas et à bientôt.

La date du samedi 30 mai 2015 a été retenue. Nous vous attendons aussi nombreux qu'en 2014

Inscriptions par e-mail auprès de votre soussigné, richard.chambettaz@ipavaud.ch ou par le bulletin d'inscription ci-joint avant le 24 avril 2015.

Richard Chambettaz



Sortie de printemps 2015

30 mai 2015

Votre comité se fait un plaisir de vous proposer pour sa sortie de printemps,



une journée à



aux membres IPA -Vaud et à leur famille ainsi qu'aux conjoint(e)s

Déroulement de la journée :

06h00, précise départ des autocars du CB en direction de Rust /Allemagne
06h45 prise des passagers à Estavayer
09h45 arrivée à Europa Park
18h45 départ de Rust et retour au CB dans la soirée.

Prix (transport et entrée) :

Enfant (4 - 16 ans)	25 frs.
Adulte	50 frs.
Adulte non-membre IPA	100 frs.
Enfant non membre IPA (4 - 16 ans)	25 frs.

Attention les places sont limitées. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire jusqu'au 24 avril 2015 par mail à richard.chambettaz@ipavaud.ch ou par le bulletin ci-dessous.

Sortie de printemps 2015

BULLETIN D'INSCRIPTION

pour la sortie de printemps du 30 mai 2015 à Europa Park

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ NP/Localité : _____

Nbre de personnes (au total) : _____ (soit ___ adulte(s) et ___ enfant(s))

Départ du CB Départ d'Estavayer

Date : _____ Signature : _____

Inscription à faire parvenir jusqu'au 24 avril 2015, dernier délai, à : IPA Région Vaud, case postale 135, CH-1071 CHEXBRES ou par mail à : richard.chambettaz@ipavaud.ch

Paintball 2014

Pour la huitième année consécutive, une belle délégation vaudoise se déplaçait en Valais pour la journée «Paint-Ball».

Pas moins d'une trentaine de membres IPA Vaud (un record) faisaient le déplacement du Val d'Hérens où la journée fut, une nouvelle fois, magnifique.

Que ce soit le plus jeune participant (13 ans) ou le plus « ancien » (63 ans), tous ont démontré que l'âge n'avait aucune importance pour la pratique de cette activité sportive.

Comme à l'accoutumée, une fois les marqueurs déposés et les protections ôtées, tous les participants se sont retrouvés devant une succulente raclette où ils ont pu partager le verre de l'amitié.

Christian Juriens



Paintball 2015

13 juin 2015

Votre comité se fait un plaisir de vous convier pour sa 9^{ème} édition du Paintball.

Déroulement de la journée :

07h30 rendez-vous au parking de la Tronchenaz à Villeneuve VD
09h00 tournoi de Paintball entre les régions IPA-Vaud et IPA - Valais
13h00 déplacement pour l'apéro et le repas
17h00 retour à Villeneuve

Prix : 50 fr. par personne

Comprenant :

- Le trajet Villeneuve -Evolène, Evolène - Villeneuve
- 4 heures de Paintball
- le repas (raclette, dessert, café, 1 bouteille de vin pour 4 personnes)

Le solde du coût de la manifestation est pris en charge par l'IPA- Vaud

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire jusqu'au 15 mai 2015 par téléphone au 079 395 00 30 ou par mail christian.juriens@ipavaud.ch ou par le bulletin ci-dessous.

Paintball 2015

BULLETIN D'INSCRIPTION

pour la sortie d'été du 13 juin 2015 à Evolène /VS

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ NP/Localité : _____

Nbre de personnes (au total) : _____

Date : _____ Signature : _____

Inscription à faire parvenir jusqu'au 15 mai 2015, dernier délai, à :
IPA Région Vaud, case postale 135, CH-1071 CHEXBRES
ou par mail à : christian.juriens@ipavaud.ch

Swin-Golf 2014

En ce premier week-end de juillet se déroulait la désormais habituelle sortie « Swin-Golf ».

Les participants, une trentaine ont été ravis du cadre magnifique que propose cette activité qui se pratique en pleine nature.

Les enfants présents nous ont démontré que cette discipline récréative, dérivée du golf, est accessible à toutes et tous et ne demande aucun entraînement spécifique. Cette journée familiale a été une totale réussite. Merci à tous.

Christian Juriens



Swin-Golf 2015

4 juillet 2015

Votre comité se fait un plaisir de vous convier pour cette journée.

Déroulement de la journée :

09h00 rendez-vous au Swin-Golf, rte du Vignoble, 1175 Lavigny VD
09h15 début du parcours (18 trous pour un total de 2'703 mètres)
13h00 repas au Restaurant-Chalet du Swin-Golf

Le Swin-golf et l'apéro seront offerts par l'IPA- Vaud, le repas est à la charge des participants.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire jusqu'au 26 juin 2015 par téléphone au 079 395 00 30, par mail christian.juriens@ipavaud.ch ou par le bulletin ci-dessous.

Swin-Golf 2015

BULLETIN D'INSCRIPTION

pour la sortie d'été du 4 juillet 2015 à Lavigny / VD

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ NP/Localité : _____

Nbre de personnes (au total) : _____

Date : _____ Signature : _____

Inscription à faire parvenir jusqu'au 26 juin 2015, dernier délai, à :
IPA Région Vaud, case postale 135, CH-1071 CHEXBRES
ou par mail à : christian.juriens@ipavaud.ch

Fire Games 2014

Pour la septième année consécutive, une délégation estampillée IPA Vaud s'est rendue au Centre de Formation du SIS à Versoix, afin de participer aux Fire Games. Les différentes épreuves, alliant adresse, agilité, force, logique et solidarité ont mis les équipes à forte contribution.

La journée fût éprouvante mais nos membres ont su montrer beaucoup d'engagement et d'abnégation. Une fois de plus, les couleurs de notre association ont été fièrement portées et la devise «Servo per amikeco» a été le mot d'ordre de cette fantastique journée qui, malgré quelques bobos, restera inscrite comme une très belle édition. Réservez déjà le 22 août 2015 pour la prochaine édition !

Christian Juriens



Fire Games 2015

22 août 2015

Votre comité se fait un plaisir de vous convier pour cette journée.

Déroulement de la journée :

08h45 rendez-vous au centre de formation de Richelien à Versoix GE
09h30 début des joutes
17h30 fin des joutes, remises des prix

Les frais d'inscriptions sont pris en charge par l'IPA- Vaud

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire jusqu'au 26 juin 2015 par téléphone au 079 395 00 30 ou par mail christian.juriens@ipavaud.ch ou par le bulletin ci-dessous.

Fire Games 2015

BULLETIN D'INSCRIPTION

pour la sortie d'été du 22 août 2015 à Versoix / GE

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ NP/Localité : _____

Nbre de personnes (au total) : _____

Date : _____ Signature : _____

Inscription à faire parvenir jusqu'au 26 juin 2015, dernier délai, à :
IPA Région Vaud, case postale 135, CH-1071 CHEXBRES
ou par mail à : christian.juriens@ipavaud.ch

Fa-Si-La 2014

Le 11 octobre 2014 à Cugy VD, l'IPA Vaud lançait pour la première fois sa soirée FA-SI-LA.

Le principe est simple: lors d'un souper, les tablées représentent autant d'équipes qui doivent s'affronter à l'aide de buzzers sur des questions à choix multiples, ou encore des questions de rapidité, principalement sur des thèmes de musique, cinéma et de culture générale !

Après un apéro offert, les participants ont rejoint leur table où une succulente fondue bressane les attendait. Durant ce copieux repas, les convives ont dû répondre à de nombreuses questions et ainsi tester leurs connaissances en famille ou entre amis !

Une fois le jeu terminé, les trois meilleures équipes se sont vu remettre de nombreux lots. Pour la petite histoire, c'est la brillante équipe « Old School » qui l'a emporté.

Animée par l'excellent DJ GuiGui, la soirée s'est terminée au petit matin sur des rythmes des années 80.

Cette soirée a été un véritable succès, où pas moins de 130 personnes, réparties en douze équipes, avaient fait le déplacement.

Vu l'engouement engendré par cette première, nul doute que les places seront chères pour la prochaine édition...

Je tiens à remercier les membres du comité pour leur soutien ainsi que les nombreux participants, pour avoir su faire de cette soirée un moment inoubliable.

Christian Juriens



Fa-Si-La 2015

3 octobre 2015

Votre comité se fait un plaisir de vous convier pour cette soirée.

Déroulement de la soirée :

19h00 apéritif offert par l'IPA-VD à la maison villageoise de Cugy VD.

20h00 grande soirée « FA-SI-LA » avec repas.

Salade – Fondue bressane – Dessert.

dès la fin du FA-SI-LA, soirée « année 80 » jusqu'au petit matin.

Prix :

fr. 40.-- par membre IPA

fr. 50.-- par personne non membre IPA

Les boissons sont à votre charge.

Toutes les tablées de 10 personnes représenteront une équipe. Le capitaine de chaque équipe doit être un membre IPA-VD.

Attention les places sont limitées.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire jusqu'au 4 septembre 2015

par téléphone au 079 395 00 30 ou par mail christian.juriens@ipavaud.ch ou par le bulletin ci-dessous.

Soirée Fa-Si-La 2015

BULLETIN D'INSCRIPTION

pour la soirée Fa-Si-La du 3 octobre 2015 à Cugy /VD

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ NP/Localité : _____

Nbre de personnes (au total) : _____ Nom d'équipe : _____

Date : _____ Signature : _____

Inscription à faire parvenir jusqu'au 4 septembre 2015, dernier délai, à :
IPA Région Vaud, case postale 135, CH-1071 CHEXBRES
ou par mail à : christian.juriens@ipavaud.ch

Vêtements et gadgets

Casquette noire IPA Vaud	25.00
Casquette IPA Suisse	12.00
Ceinture en cuir (réversible noir/marron)	25.00
Polo Lincoln noir, bleu royal ou gris cendré	30.00
Polo sans poche bleu ou mastic	20.00
Cravate internationale	18.00
Cravate en polyester (IPA Vaud)	40.00
Pince à cravate	10.00
Sweat-shirt TEXAS BULL à manches longues	35.00
T-shirt classique à col rond, noir, bleu royal ou gris cendré	20.00
Gilet polaire noir IPA Vaud (M à XL)	39.00
Veste polaire noire IPA Vaud (M à XL)	49.00
Autocollant Vaud	2.00
Fanion Suisse (grand)	17.00
Fanion Vaud (grand)	20.00
Fanion Vaud (petit)	7.00
Gobelet en étain gravé	10.00
Médaille Région Vaud	18.00
Couteau suisse rouge	16.00
Mini lampe de poche avec porte-clés	10.00
Pin's casquette (coffret de 11 pièces)	10.00
Plaquette en bois gravée	15.00
Socle en bois (IPA Vaud)	10.00
Stylo IPA Vaud	3.00
Tasse IPA Vaud	10.00
Thermos	20.00
Coffret «Passion vin»	50.00
Verres à vin blanc (6 pièces)	30.00
Verres à vin rouge sur pied (6 pièces)	45.00
Sous-verre en étain gravé	7.00

Apéritif des retraités 2015

30 octobre 2015

Votre comité se fait un plaisir de vous convier au local IPA à Chexbres, où un apéritif vous sera servi entre 13h00 et 17h00

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire jusqu'au 30 septembre 2015
par le bulletin ci-dessous.

Nouvelle formule à l'étude pour 2016.



Apéritif des retraités 2015

BULLETIN D'INSCRIPTION

pour l'apéritif des retraités du 30 octobre 2015 à Chexbres /VD

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ NP/Localité : _____

Nbre de personnes (au total) : _____

Date : _____ Signature : _____

Inscription à faire parvenir jusqu'au 30 septembre 2015, dernier délai, à :
IPA Région Vaud, case postale 135, CH-1071 CHEXBRES

Soirée choucroute 2014

Le 15 novembre 2014 s'est déroulée notre traditionnelle soirée choucroute à la grande salle de Boley-Orjulaz. Comme à l'accoutumée, nous nous sommes régalés. Puis le temps des danses endiablées est arrivé grâce à notre homme orchestre. Nous nous réjouissons de vous retrouver l'année prochaine!

Fabienne Neuhaus



Soirée choucroute 2015

14 novembre 2015

Votre comité se fait un plaisir de vous convier pour cette soirée.

Déroulement de la soirée :

19h00 rendez-vous à la salle communale de Bioley-Orjulaz /VD
19h00 pour l'apéritif
20h30 la choucroute tant attendue est servie
22h00 ouverture du bal
03h00 fin des festivités.

Prix : 30 fr. par personne

Les boissons durant le repas sont à votre charge

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire jusqu'au 30 octobre 2015
par le bulletin ci-dessous.

Soirée choucroute 2015

BULLETIN D'INSCRIPTION

pour la soirée choucroute du 14 novembre 2015 à Bioley-Orjulaz /VD

Nom : _____ Prénom : _____

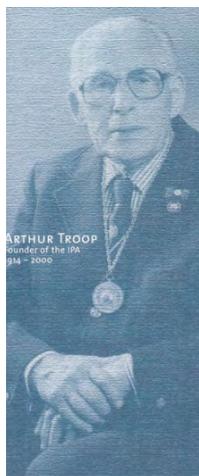
Adresse : _____ NP/Localité : _____

Nbre de personnes (au total) : _____

Date : _____ Signature : _____

Inscription à faire parvenir jusqu'au 30 octobre 2015, dernier délai, à :
IPA Région Vaud, case postale 135, CH-1071 CHEXBRES

Un brin d'histoire...



C'est grâce à la volonté d'Arthur Troop, un sergent anglais de la police du Lincolnshire, de créer un réseau d'amitié et de coopération internationale entre les policiers, que l'association a vu le jour en 1950.

Arthur Troop est né le 15 décembre 1914 à Lincoln, Angleterre. Il y passe son enfance et fréquente l'école locale. Il entre dans la vie active comme mécanicien mais se découvre rapidement d'autres centres d'intérêt. Il étudie au Ruskin Collège à Oxford, où il décroche un diplôme en sciences économiques et sociales. Il étudie également, durant 3 années, l'histoire de la Russie et reçoit, en 1934, une bourse pour visiter Moscou et Leningrad. Suivent encore deux années d'études au Collège agricole Avoncroft à Vale of Evesham, dans le comté de Worcester.

Le 19 juin 1936, Arthur Troop intègre la police du comté de Lincoln où il occupe diverses fonctions dans plusieurs départements spécialisés dans la sécurité routière. Peu après la seconde Guerre Mondiale, Arthur entreprend l'immense tâche de fonder une organisation mondiale de l'Amitié, rassemblant policiers. Il fut toujours convaincu, tout à la fois de la force du dialogue et de l'amitié et de l'inanité de la

confrontation. Il fut cependant considéré, à cette époque, comme un personnage singulier et se heurte à la ferme opposition de son supérieur et du Ministère de l'intérieur.

Dans les années 1948-1949, il entre en contact avec des amis policiers, en Angleterre et à l'étranger. En 1949, il signe du pseudonyme de «Aytee» un article qui sera publié dans la revue de la police britannique. L'écho inattendu que reçoit cet article le convainc de poursuivre ses efforts. L'IPA est créée le 1er janvier 1950 et se dote d'une devise en espéranto: «Servo per Amikeco» (Servir par l'amitié). Arthur Troop devient le premier secrétaire général de la section britannique.

Son idéal d'une association favorisant le développement de liens sociaux, culturels et professionnels entre ses membres, dans un environnement libre de toute discrimination de grade, sexe, race, couleur, langue ou religion, devient une réalité.

Avec l'aide des pionniers de la première heure, il travaille sans relâche à la création d'autres sections nationales. Après des débuts difficiles, le message de l'IPA fait rapidement son chemin et la formation de nouvelles sections s'accélère dans le monde entier. Dès lors, des sections existent dans la majorité des pays d'Europe occidentale, d'Afrique, d'Amérique du Nord et du Sud, d'Asie et d'Océanie. En 1955, lors de la première réunion internationale du Comité exécutif à Paris, Arthur Troop devient le premier secrétaire général international, un poste qu'il occupera jusqu'en 1966, date son départ, pour raisons personnelles.

Après la création par Arthur Troop de ce qui allait devenir la plus importante organisation de police au monde, les autorités ont revu leur attitude envers l'International Police Association. En 1965, Arthur Troop figure sur la liste d'honneur à l'occasion de l'anniversaire de la Reine et reçoit la Médaille de l'Empire britannique pour son action en faveur de l'IPA. Par la suite, il recevra de nombreuses autres décorations à l'étranger dont, entre autres: un doctorat honoris causa au Canada, la Croix d'honneur du Président de la République autrichienne, et, après l'inauguration de la statue Arthur Troop sur la grande plaine de Hongrie en 1998 «L Epée d'or de Hongrie».

Lors de son départ de la police en 1966, Arthur Troop a souhaité rester au service

des autres. Il entame alors une nouvelle carrière au sein du département des services sociaux du comté de Lincoln, en tant que visiteur à domicile pour les aveugles. Son engagement social débouchera également sur la formation de chiens-guides, ce qui, à nouveau, lui vaudra une reconnaissance nationale. Même durant sa maladie, Arthur, secondé par sa femme Marjorie, a continué à diriger le Stamford Blind Club.

Les changements politiques en Europe de l'Est ont servi de catalyseur pour la poursuite et l'accélération de l'expansion et du développement de l'Association. En sa qualité de membre permanent du Bureau exécutif permanent, Arthur Troop a régulièrement participé aux réunions internationales, où son avis était prisé et respecté. Lors du 10ème congrès mondial en 1985, il est le premier à recevoir la Médaille d'or du Bureau exécutif permanent. Lors de la 26ème conférence à Vienne, en 1995, Arthur reçoit le Prix international IPA de la Police. Malgré ses graves problèmes de santé, Arthur a voulu participer au Congrès mondial de l'IPA à Bournemouth en mai 2000, congrès qui marquait le 50ème anniversaire de l'Association. Lors de la cérémonie d'ouverture, son Altesse royale, la Princesse Anne, a rendu un vibrant hommage à «...l'homme du comté de Lincoln, pour la volonté et la conviction avec lesquelles il a poursuivi la tâche ardue de fonder une International Police Association au service de l'Amitié. » Et de poursuivre: « ...Arthur Troop a dû affronter dans la hiérarchie bien plus d'adversité, d'isolement et de désintérêt qu'on ne pourra jamais l'imaginer ». Malheureusement, après une longue maladie, Arthur est décédé, dans son sommeil, le jeudi 30 novembre 2000 dans l'après-midi. Arthur était un policier britannique ordinaire, animé par un rêve extraordinaire.

Aujourd'hui, l'IPA compte quelque 383.000 membres. Les sections nationales existent dans 58 pays. Nous avons assisté au développement permanent de ce qui est incontestablement devenu la première organisation de police au monde, tant en terme d'affiliation que d'influence.

Les fondements de la pensée d'Arthur Troop sont désormais la marque de l'esprit IPA.



Hymne de l'IPA

Un flambeau d'amitié au-dessus des frontières
Pour chaque policier rayonne comme un soleil
Et, sur tous les pays se répand la lumière
Dans l'infini d'un même ciel

Au service du Bien, chevaliers de la Paix
Rendons notre mission plus belle dans le cœur de chacun
La devise éternelle sera : « Servir par l'Amitié »

Nous avons en commun l'amour de la justice
Et nous tendons la main à tous ses défenseurs
Pour célébrer le nom et le grand sacrifice
De ceux qui sont morts dans l'honneur

Au service du Bien, chevaliers de la Paix
Rendons notre mission plus belle dans le cœur de chacun
La devise éternelle sera : « Servir par l'Amitié »

Gloire à tous nos amis que le devoir suprême
Trouve toujours unis sans crainte du danger
Servant au premier rang et s'exposant eux-mêmes
En protégeant la liberté

Au service du Bien, chevaliers de la Paix
Rendons notre mission plus belle dans le cœur de chacun
La devise éternelle sera : « Servir par l'Amitié »



Le comité

Président :

Michel Riesen
Tél. prof : 021 644 83 37
Portable : 079 446 65 74
mail : michel.riesen@ipavaud.ch

Secrétaire :

Marjorie Zumkeller
Portable : 079 705 67 17
mail : marjorie.zumkeller@ipavaud.ch

Responsable des voyages :

Richard Chambettaz
Portable : 076 326 57 17
mail : richard.chambettaz@ipavaud.ch

Responsable des activités particulières :

Alexandre de Vevey
Portable : 079 731 49 70
mail : alexandre.de-vevey@ipavaud.ch

Responsable des activités particulières et affaires juridiques :

Fabienne Neuhaus
Portable : 079 371 43 72
mail : fabienne.neuhaus@ipavaud.ch

Responsable des archives :

Ergul Ozdemir
Portable : 078 739 30 12
mail : ergul.ozdemir@ipavaud.ch

Vice-Président & responsables des activités sportives :

Christian Juriens
Portable : 079 395 00 30
mail : christian.juriens@ipavaud.ch

Trésorier, resp. fichier membres :

Patrick Bobard
Portable : 079 212 86 33
mail : patrick.bobard@ipavaud.ch

Sponsors et partenaires

Gaël Caillet-Bois
Portable : 0 79 916 75 20
mail: gael.caillet-bois@ipavaud.ch

Macarons et support

Nicolas Roth
Portable : 079 563 98 01
mail : nicolas.roth@ipavaud.ch

Responsable multi-médias, internet et photographe :

Bertrand Cornamusaz
Portable : 079 589 53 12
mail : bertrand.cornamusaz@ipavaud.ch

Responsables du matériel :

Bertrand Chenevard
Portable : 079 572 02 02
mail : bertrand.chenevard@ipavaud.ch

Pour toutes correspondances au comité :

IPA Vaud p/a Case Postale 135 - 1071 Chexbres

Réductions accordées aux membres IPA

Sur présentation de votre carte IPA, les entreprises ci-dessous vous accordent les réductions suivantes :



Réalisation d'embouts auriculaires sur mesure pour radio (moulage). frs 120.-- au lieu de frs. 150.--

AcoustiCentre - Rue du Sablon 13 - 1110 Morges



Rabais jusqu'à 20 % accordé

Carte à disposition auprès du président

Avis Location de voiture - Rue de Genève 102 - 1004 Lausanne



Le prix «étudiant» est accordé aux membres IPA

Badminton Malley - Ch. du Viaduc 12 - 1008 Prilly

Domaine de la Coteire

Rabais de 10 % accordé

Région Estavayer-le-Lac



Rabais de 10 % accordé au fitness

750 m², 150 postes de travail et plus de 20 cours collectifs

Fitness Passion - Ch. de la Collice 2 - 1023 Crissier



Rabais de 15 % accordé sur la main d'oeuvre

Garage AD B. Penneveyre & fils - Rte d'Yverdon 1 - 1042 Assens



Rabais de 10 % sur tout l'assortiment du magasin.

Rabais de 25 % (+ TVA) accordé sur une paire de chaussures de travail

Point Break - Av. Louis-Ruchonnet 4 - 1003 Lausanne



Réduction de frs. 25.-- (frs. 50.-- au lieu de frs. 75.--)

Pour 2 séries de 10 minutes avec les karts 270 cm³
3^{ème} série offerte

Karting de Vuiteboeuf - En Brochet - 1445 Vuiteboeuf

10 %

pour tous les
membres de
l'IPA Vaud.

McOptic, votre partenaire
lunettes et lentilles de contact.

Non cumulable avec d'autres réductions.

Mc Optic
UNE IDÉE SUISSE +

McOptic vous rend heureux!



ZouM

AUTO-ECOLE

Partenaire
de



Gérald ZUMKELLER

GRANDVAUX

Voiture manuelle et automatique

Moto, scooter. Catégories A et A1 dès 16 ans

Cours de sensibilisation

Salle de théorie à proximité de la gare de Lausanne

Natel 079/445'89'39

www.zoum.auto-ecole.ch

Notes

A blank sheet of lined paper with a vertical red margin line on the left side and horizontal blue lines for writing. The paper is otherwise empty.

